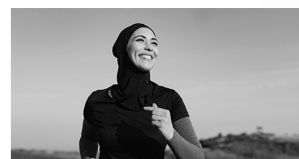
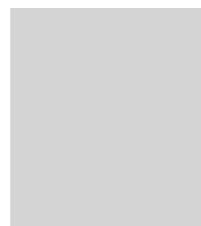


# La place des filles et des femmes en sport au Québec

Rapport chiffré sur une problématique genrée  
— Décembre 2023





# Table des matières

Introduction	04
Faits saillants	05
Méthodologie	07
Résultats	10
Les membres	
Les entraîneur.e.s	
Les officiel.le.s	
Les directions générales	
Les conseils d'administration	
La permanence	
Discussion	23
Un plafond de verre moins étanche, mais encore présent	
Ségrégation horizontale : Des sports de gars et des sports de filles	
Limites et défis	28

# Introduction

---

Les filles et les femmes ont gagné de longue lutte leur droit à fouler les terrains sportifs de monde entier, et le Québec ne fait pas exception. Depuis plusieurs décennies maintenant, elles courent, frappent, patinent, pédalent, skient, nagent et lancent un peu partout dans la province. Mais ces avancées notables, aussi positives soient-elles, n'ont pas suffi à faire de l'écosystème sportif québécois un lieu dénué de rapports de pouvoir genrés. Des défis de taille doivent encore être relevés pour que nous atteignions l'égalité entre les femmes et les hommes : accès aux postes de pouvoir, participation égalitaire, accessibilité aux infrastructures sportives, offres de services paritaires, et la liste continue.

Lors de sa création en avril 2022, le Laboratoire pour la progression des femmes+ dans le sport au Québec (Lab PROFEMS) de l'Université Laval s'est vu donner pour mission de collecter des informations sur la place des filles et des femmes dans le système sportif québécois sur une base régulière. Ces données, avant tout descriptives, n'ont pas pour finalité de répondre à toutes ces questions. Par exemple, elles ne permettent pas de mesurer l'accessibilité aux infrastructures sportives pour les filles, ou encore de comprendre les

expériences qui amènent les femmes à quitter le coaching. Mais elles nous permettent de mesurer les avancées (ou les reculs) des femmes dans le sport et de pointer des phénomènes qui doivent faire l'objet de recherches et d'actions terrain pour continuer notre route vers l'égalité.

Dans le cadre de ce premier rapport sur la place des filles et des femmes dans le sport au Québec, les données dont nous disposons couvrent les membres des fédérations, les entraîneur.e.s, les officiel.le.s, les directions générales, les conseils d'administration et les membres rémunéré.e.s des permanences. Le sport étudiant ne fait pas partie des données compilées, mais nous espérons être en mesure, dans les années à venir, d'ajouter cette composante à notre bilan.

Enfin, nous souhaitons remercier le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, les assistantes de recherche Amélie Boyer et Emmanuelle Jolin, ainsi que les fédérations sportives du Québec pour leur aide dans l'accès et la compilation des données.



# Faits saillants

### **Les femmes sont largement sous-représentées :**

- Dans les postes de coaching alors qu'elles occupent moins de 30 % des postes disponibles.
- Dans les postes d'officiel.le.s alors qu'elles représentent environ 30 % des effectifs.

### **La zone paritaire du 40 % de femmes et 60 % d'hommes pourrait être atteinte :**

- Dans les directions générales, si une large proportion des 14 % de postes vacants au moment de la collecte des données est comblée par des femmes.
- Dans les C.A. si les postes vacants (3 %) sont pourvus par des femmes.
- Chez l'ensemble des membres, où les femmes représentent en ce moment environ 38 % des membres.

### **Les employé.e.s des fédérations sportives (en dehors des directions générales) :**

- Sont dans une proportion de 56 % des femmes.
- Elles occupent majoritairement des postes de coordonnatrice et d'ad-jointe administrative.
- Les hommes occupent majoritairement des postes de directeur, de coordonnateur et d'entraîneur.

Ce qui signifie qu'il existe une répartition des postes teintée par des assignations genrées traditionnelles, où les hommes se voient attribuer en plus grande proportion des postes de leadership.

### **Il existe une forte ségrégation genrée des disciplines sportives. Ainsi :**

# 56 %

des fédérations sportives affichent une prédominance masculine (plus de 60 %) parmi leurs membres.

# 72 %

des fédérations sportives affichent une prédominance masculine parmi leurs entraîneur.e.s.

# 64 %

des fédérations sportives affichent une prédominance masculine parmi leurs officiel.le.s.

Ce qui signifie concrètement qu'il existe encore au Québec des sports de « gars » et des sports de « filles », et que les premiers sont largement plus nombreux que les seconds. Moins de 30 % des sports sont dans la zone paritaire dans la catégorie Membres.



# Métho- dologie

Les données rapportées dans le présent rapport proviennent de deux sources distinctes. Les données sur les membres, les entraîneur.e.s et les officiel.le.s ont comme source le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les fédérations sportives québécoises doivent rendre compte au ministère sur une base régulière (jusqu'en 2019-2020, les données étaient récoltées aux trois ans, mais depuis, il s'agit d'une collecte annuelle) de leurs effectifs via le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ).

Cette reddition de compte est obligatoire pour les fédérations reconnues par l'État québécois et financées en partie par celui-ci. Ainsi, chacune doit remplir un formulaire et expédier ces informations au ministère en se conformant à des délais prédéterminés. Au cours des trois années étudiées (2019-2020, 2020-2021, 2021-2022), le questionnaire a connu des modifications à tous les ans. Certaines questions demeurent les mêmes, tandis que d'autres sont modifiées pour se conformer aux changements sur le terrain ou à des modifications dans la manière d'attribuer les fonds. Ce faisant, pour certaines variables, il n'a pas été possible de procéder à des comparaisons d'une année à l'autre.

Il importe également de relever que plusieurs variables ne font pas l'objet d'une déclinaison selon le sexe des participant.e.s. Ainsi, bien que pour les années 2020-2021 et 2021-2022 nous ayons les données sur les groupes d'âge auxquels appartiennent les athlètes, nous ne

savons pas quelle part de ces mêmes athlètes sont des garçons, des filles ou des personnes qui ne se reconnaissent pas dans cette binarité. Un cas de figure identique se présente quant aux régions où les athlètes pratiquent leur sport. Enfin, nous croyons qu'il est primordial de souligner que ces données sont le fruit d'autodéclaration de la part des fédérations. Nous ne remettons pas en doute la probité de ces dernières et leur désir de rendre des données qui reflètent la réalité de leur organisation. Toutefois, elles ne bénéficient pas toutes des mêmes moyens technologiques, humains et économiques pour recueillir ces données et les agréger, des opérations qui sont à la fois chronophages et énergivores pour des organisations qui parfois ne reposent que sur l'action bénévole.





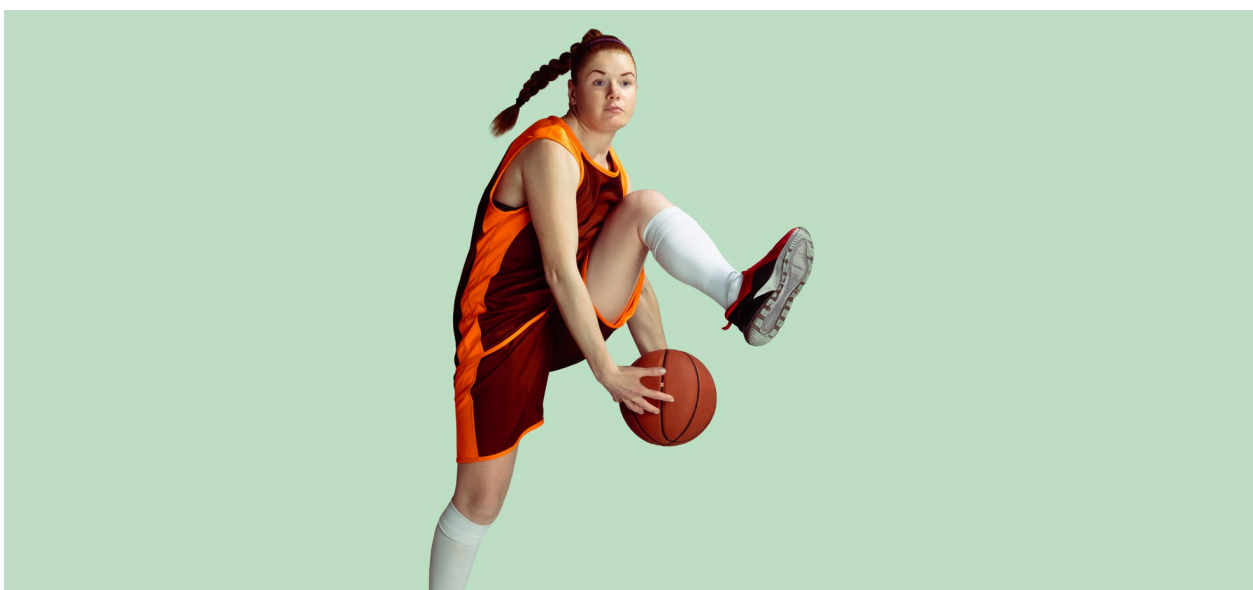
Malgré ces lacunes, l'analyse des données sur trois ans nous a permis de constater que les chiffres sont cohérents d'une année à l'autre, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de bonds spectaculaires impossibles à justifier dans une catégorie ou une autre. Nous affichons donc une forte confiance dans les données fournies par les fédérations sportives québécoises.

Afin d'être en mesure d'effectuer des comparaisons entre les années, entre les fédérations et entre les différentes années d'une même fédération, nous avons procédé au nettoyage des données brutes qui se trouvaient dans trois feuilles Excel pour générer une seule base de données sur le logiciel SPSS.

La seconde source de données touche les conseils d'administration (C.A.) et les permanences des fédérations. Une auxiliaire de recherche avait la charge de recueillir ces données à partir des sites web des fédérations, et lorsque l'information

n'était pas disponible, de communiquer directement avec ces dernières pour les obtenir. Nous n'avons recueilli aucune donnée nominale.

Nous avons pour chaque fédération répertorié le nombre d'hommes et de femmes dans les C.A. ainsi que leurs postes. Nous avons procédé au même exercice pour les membres des permanences, c'est-à-dire pour le personnel rémunéré. Nous sommes conscient.e.s que cette récolte de données comporte un biais cisnormatif. L'identification des personnes selon la logique binaire homme/femme non seulement ne reflète pas la diversité des identités de genre, mais elle repose sur des présupposés liés à l'apparence physique, le prénom et dans certain cas l'accord des postes (par exemple, directrice/directrice, coordonnatrice/coordonnateur). Nous avons comme objectif de rectifier ce biais dans les années à venir.



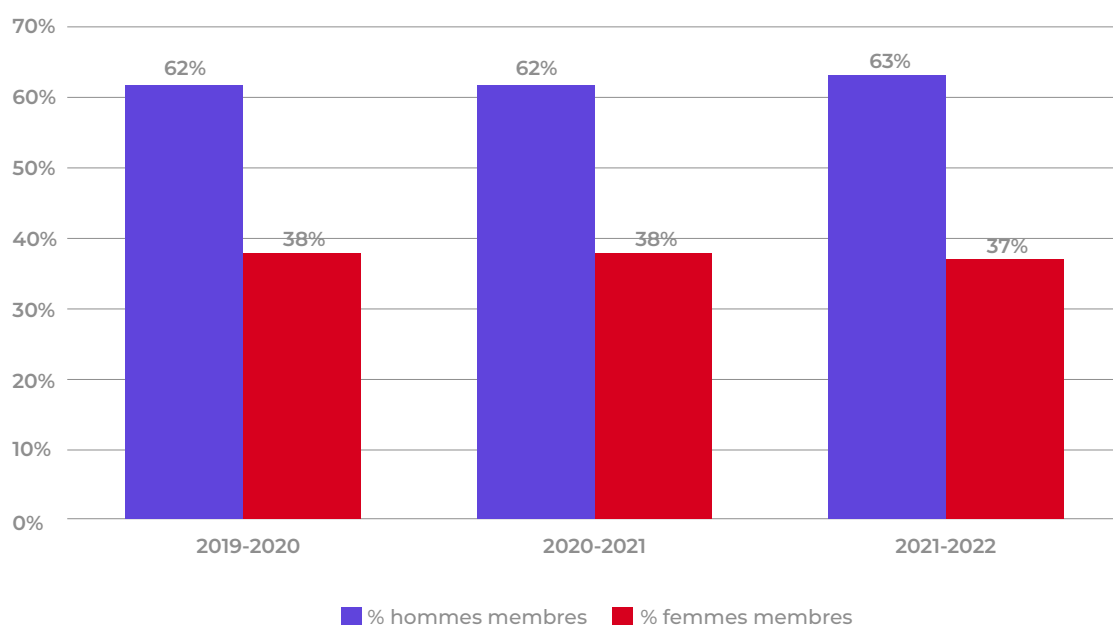


# Résultats

## Les membres

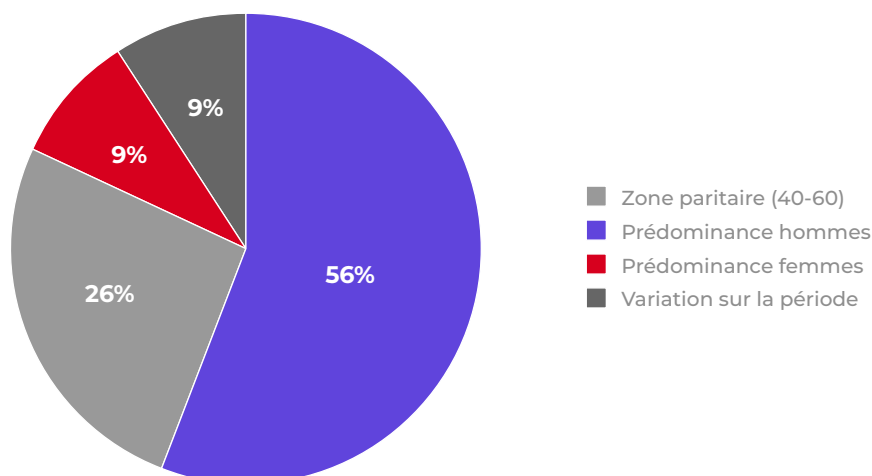
Pour les trois années étudiées, la répartition des membres selon le sexe varie peu. Ainsi, pour 2019-2020 (n=57) et 2020-2021 (n=56), les hommes représentaient 62 % des membres et les femmes 38 %. En 2021-2022 (n=45), les hommes comptaient pour 63 % des membres et les femmes 37 %, un changement qui n'est pas significatif.

Graphique 1: % de membres selon le sexe



C'est donc dire que globalement, les fédérations sportives québécoises s'approchent de la zone paritaire du 40-60 lorsque l'ensemble des membres sont pris en compte. Le portrait s'assombrit toutefois lorsque nous jetons un coup d'œil à chacune des fédérations individuellement ; il existe de profondes disparités entre elles.

**Graphique 2: % de fédérations selon la répartition de leurs membres (n=57)**



Sur les 57 fédérations pour lesquelles nous avons des données pour la période s'étalant de 2019 à 2022, 56 % d'entre elles affichent une prédominance masculine dans leur rang. Seulement 26 % des fédérations québécoises se situent dans la zone paritaire, et 9 % ont vu leurs chiffres fluctuer sur la période. Pour ces dernières, elles sont généralement près de la zone paritaire et vont parfois y pénétrer pendant une année. Seulement 9 % des fédérations affichent une prédominance de membres féminins.

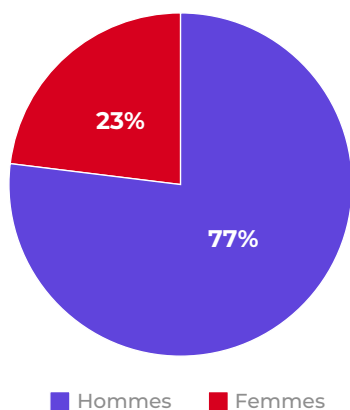
Les écarts entre hommes et femmes sont particulièrement flagrants dans des disciplines qui sont historiquement genrées. Du côté masculin, la crosse, le hockey et le tir réussissent difficilement à attirer 10 % de membres féminins (et souvent moins). Le baseball, la lutte olympique, le surf des neiges, le golf, le tir à l'arc, les Sports à Quatre Murs (squash, racquetball et balle au mur), le judo, le softball, les parasports, le curling, le football, la boxe olympique et le tennis de table affichent aussi un déficit important de femmes dans leurs rangs, avec moins de 30 % de participantes.

De l'autre côté du spectre, nous retrouvons des sports qui sont connotés au féminin. C'est le cas du cheerleading, de la ringuette, de la gymnastique, du patinage artistique et de la natation artistique. Ces cinq disciplines affichent des taux de membership masculin qui vont de 25 % à 2 % seulement. Ces données illustrent une forme de ségrégation horizontale qui sévit au sein du système sportif québécois. Nous en discuterons plus avant dans l'analyse des résultats.

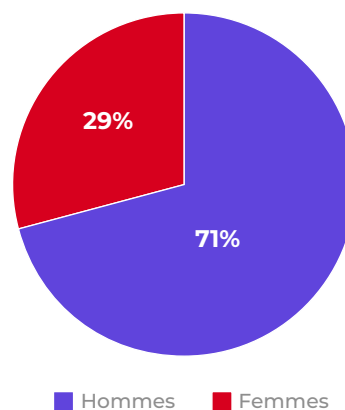
## Les entraîneur.e.s

Les données indiquent que les postes d'entraîneur.e.s sont encore aujourd'hui un bastion masculin.

**Graphique 3:** Répartition des entraîneur.e.s (en %) en 2019-2020 (n=56)



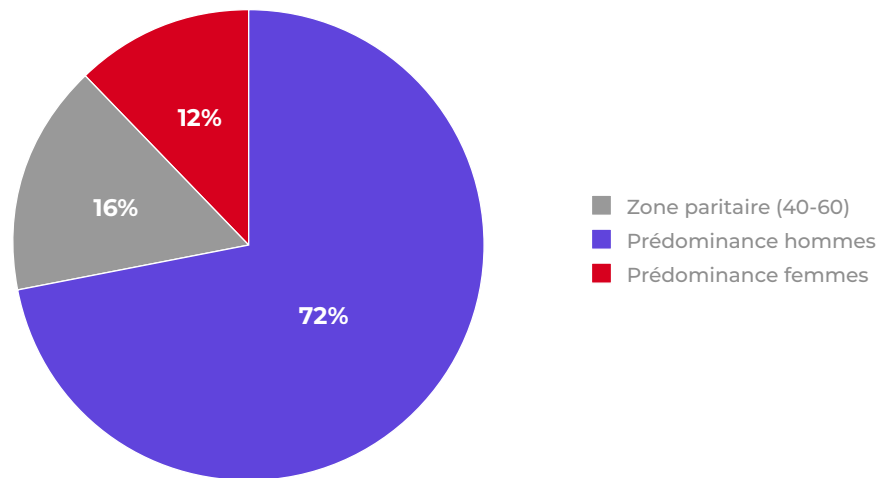
**Graphique 4:** Répartition des entraîneur.e.s (en %) en 2021-2022 (n=43)



Les données pour l'année 2021-2022 chez les entraîneur.e.s étant incomplètes, il serait hasardeux d'affirmer que nous assistons à une réelle montée du nombre de femmes dans les postes d'entraîneur.e.s. D'autant plus que certaines fédérations pour lesquelles nous ne possédons pas les données pour 2021-2022 font partie des plus grandes de la province et sont majoritairement masculines. Malgré tout, les graphiques 3 et 4 mettent de l'avant la faible proportion de femmes dans ces postes névralgiques. En 2019-2020, les femmes ne comptaient que pour 23 % des entraîneur.e.s dans les fédérations de la province. Autrement dit, les trois quarts des postes de coaching sont occupés par des hommes.

Comme pour les membres, nous avons cherché à obtenir non seulement un portrait global, mais aussi un portrait qui illustre la répartition des fédérations selon leur atteinte — ou non — de la zone paritaire. C'est ce qu'illustre le graphique 5.

**Graphique 5: % de fédérations selon la répartition de leurs entraîneurs 2019-2020 (n=56)**



Les chiffres de 2019-2020 permettent de constater que seulement 16 % des fédérations atteignent la zone paritaire chez les entraîneur.e.s. Pas moins de 72 % des organisations étudiées affichent une prédominance masculine en coaching. Il y a plus de fédérations qui parviennent à la zone paritaire chez les membres (26 %) que chez les entraîneur.e.s.

Pour les 43 fédérations dont nous avons les chiffres pour l'année 2021-2022, ce sont 77 % des fédérations qui ont une prédominance masculine dans leur personnel d'entraîneur.e.s.

Comme nous l'avons déjà remarqué chez les membres, les écarts entre les hommes et les femmes sont plus marqués dans les disciplines historiquement genrées, telles que le hockey, la crosse, le football, le baseball, la boxe olympique, la lutte olympique, le golf, le judo, le karaté et le tir pour les sports dit « masculins » et la ringuette, le cheerleading, la natation artistique, le patinage artistique et la gymnastique pour les sports dits « féminins ».

Nous observons toutefois que certaines disciplines qui a priori semblent plus neutres du point de vue du genre<sup>1</sup> affichent un déficit d'entraîneuses important. C'est le cas du badminton, du tennis, du rugby, de l'athlétisme et du ski alpin.

<sup>1</sup>Nous parlons ici dans une perspective québécoise.  
La typification genrée des sports varie selon les lieux et les époques.

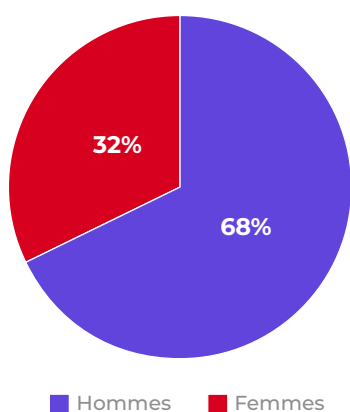


## Les officiel.le.s

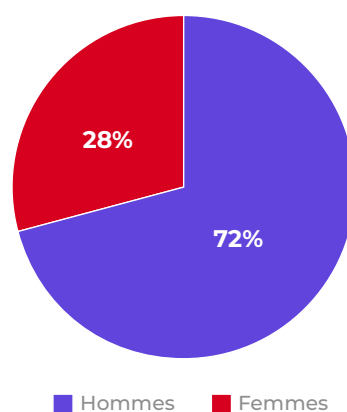
À l'instar des entraîneur.e.s, les personnes qui occupent les postes d'officiels sont majoritairement des hommes, et ce à tous les niveaux. Il existe quatre niveaux chez les officiel.le.s : local-régional, provincial, national et international. Plus le niveau d'accréditation est élevé, plus le chiffre total d'officiel.le.s qui possèdent ladite certification est petit.

En moyenne, pour la période comprise entre 2019-2020 et 2021-2022, les hommes occupent entre 70 % et 75 % des postes d'officiels à tous les niveaux. Les femmes occupent donc, sur l'ensemble de la période, et ce à tous les niveaux, moins du tiers des postes d'officiel.le.s accrédité.e.s dans la province — à l'exception de l'année 2019-2020 chez les officiel.le.s provinciaux où elles comptent pour 34 %.

**Graphique 6:** Répartition des officiel.le.s selon le sexe (en %) pour 2019-2020 (n=55)



**Graphique 7:** Répartition des officiel.le.s selon le sexe (en %) pour 2020-2021 (n=55)

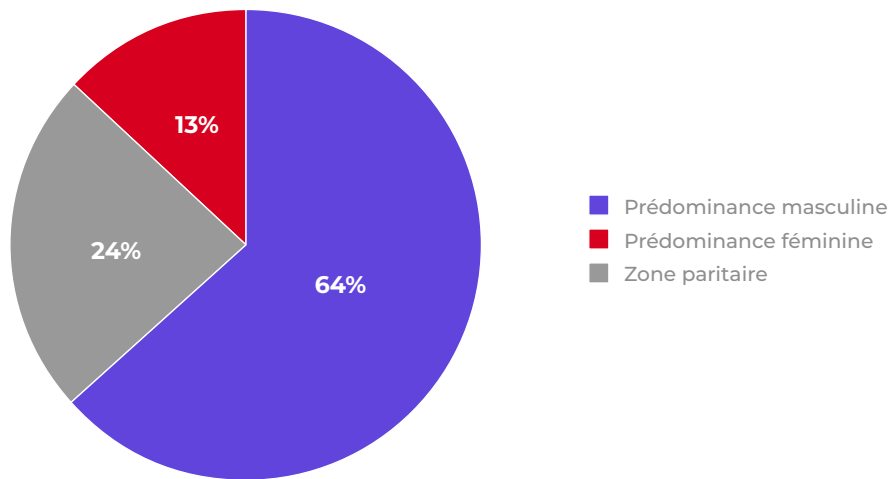


Les graphiques 6 et 7 illustrent la répartition des officiel.le.s, tous niveaux confondus, pour les années 2019-2020 et 2020-2021. Les données de 2021-2022, bien qu'incomplètes, laissent entrevoir peu de changements quant à cette répartition. Les hommes représentent ainsi 75 % des officiel.le.s pour cette année, en comptabilisant les données de 43 fédérations. Bref, il y a peu de changements entre les trois années.





**Graphique 8: % de fédérations selon la répartition de leurs officiel.le.s en 2020-2021 (n=55)**



Le graphique 8 illustre également une tendance que nous avons vue pour les membres et les entraîneur.e.s, soit un nombre important de fédérations qui affichent une prédominance masculine, ici dans les postes d'officiel.le.s. Seulement 24 % des fédérations se trouvaient en 2020-2021 dans la zone paritaire du 40 %-60 %. Et, ici aussi, nous voyons émerger une forme de ségrégation horizontale des disciplines : il continue d'y avoir des sports « masculins » et des sports « féminins ».

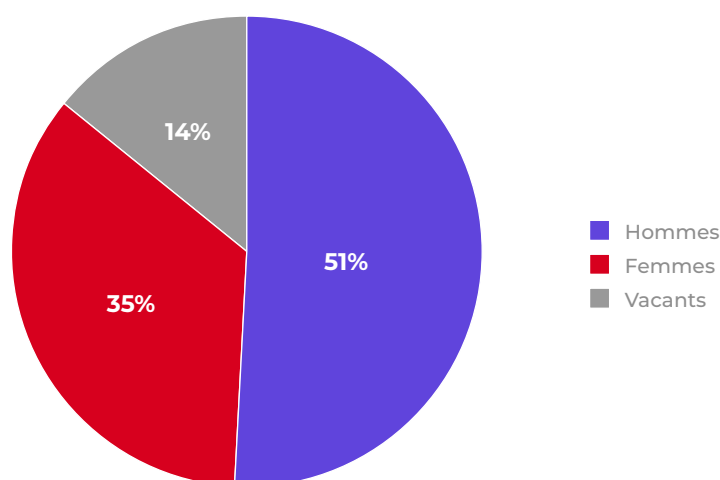
## Les directions générales

Les postes de direction générale sont parmi les plus importants dans les fédérations. Jouissant d'un haut niveau de visibilité, ceux et celles qui occupent ces fonctions doivent s'assurer du bon fonctionnement de leur fédération à tous les niveaux et rendre des comptes à leur conseil d'administration. Ce sont des leaders organisationnels de premier plan qui sont susceptibles d'avoir un impact important sur les orientations à courts et longs termes de leur fédération.

Depuis 2022, nous avons vu émerger au Québec un modèle qui repose sur une direction générale bicéphale. Bien qu'encore marginal, alors que seulement quatre fédérations l'ont adopté (aviron, cheerleading, natation artistique et tir), il sera intéressant de suivre l'évolution de la situation dans les années à venir. Ce modèle pourrait être prometteur quant à l'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, non seulement des fédérations pourraient-elles opter pour une codirection homme-femme, mais en répartissant la charge de travail imposante qui échoit aux d.g. sur deux individus plutôt que sur un seul, la conciliation vie privée-vie professionnelle se verrait facilitée.

Pour l'instant, le portrait de la situation dans les fédérations sportives laisse entrevoir une possibilité d'atteindre la zone paritaire dans un avenir rapproché.

Graphique 9: Répartition des D.G selon le sexe (n=65)



À l'été 2023, les hommes occupaient 51 % des postes de direction générale et les femmes 35 %. Cela signifie, comme on peut le voir dans le graphique 9, que 14 % des postes étaient vacants au moment de la collecte des données. Il y a donc un potentiel, si ces postes sont pourvus majoritairement par des femmes, d'atteindre une forme d'égalité.

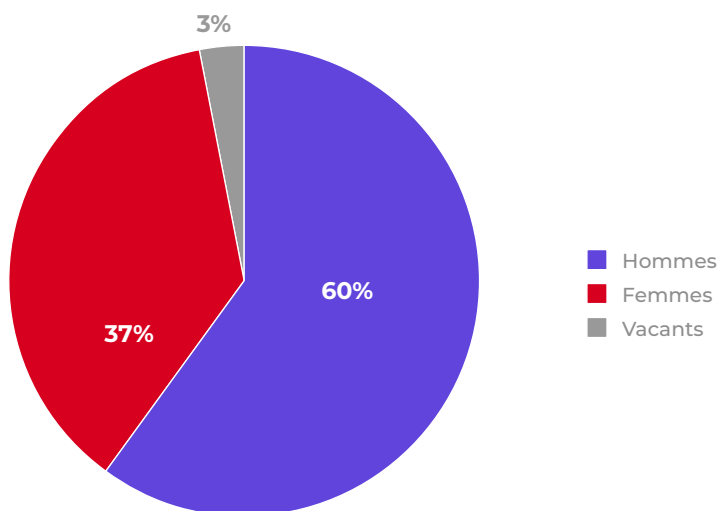
Les femmes se taillent aussi une place parmi les directions générales des plus grosses fédérations québécoises. Parmi les 11 fédérations qui comptent 24 000 participant.e.s et plus, quatre ont une femme à leur tête.

Nous avons toutefois observé qu’une division genrée des postes émerge des données. Les sports traditionnellement masculins ont pour la plupart des d.g. masculins et vice-versa. De plus, les fédérations sportives qui desservent des athlètes avec des besoins spéciaux — paralytiques cérébraux, parasports, personnes sourdes, personnes aveugles — sont toutes dirigées par des femmes. Nous tenons à souligner qu’il ne s’agit pas ici de poser un jugement de valeur sur ces fédérations, mais plutôt de souligner une forme de typification genrée dans la répartition des postes de direction générale. Il sera intéressant de voir si cette typification se maintiendra dans le temps, et si tel est le cas, d’approfondir par le biais d’une analyse qualitative cette répartition des postes.

## Les conseils d’administration

À l’instar des directions générales, les conseils d’administration sont cruciaux dans le bon fonctionnement des fédérations.

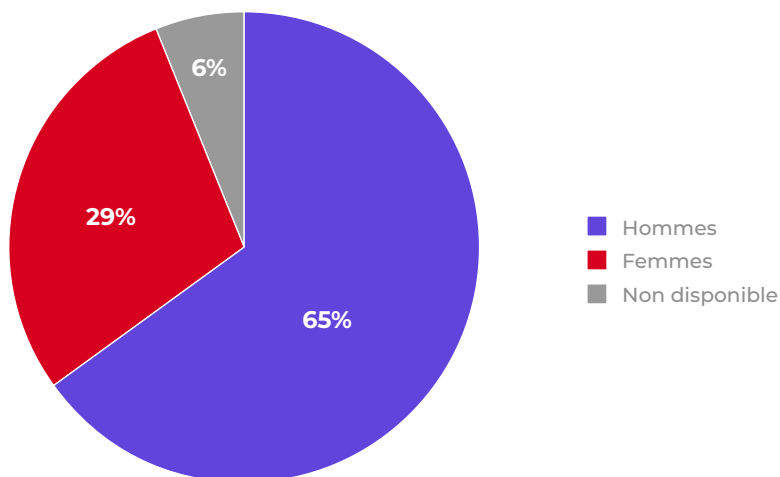
Graphique 10: Répartition des membres du C.A selon le sexe (n=64)



Comme l’illustre le graphique 10, nous sommes ici aussi près de la zone paritaire. La répartition des postes vacants au moment de la collecte des données pourrait permettre — certes de justesse — d’atteindre une répartition de 40 % de femmes et 60 % d’hommes.

S'il faut se féliciter de cette bonne nouvelle, cette dernière ne doit toutefois pas éclipser les efforts qu'il reste à faire pour parvenir à l'égalité réelle. Certaines fédérations possèdent encore des C.A. uniquement masculins ou presque exclusivement masculins. Sur les 64 fédérations pour lesquelles nous avons pu récolter des données sur les C.A., seulement 18 sont complètement paritaires, en excluant les postes à pourvoir qui pourraient modifier ce portrait. Fait à noter, comme plusieurs C.A. sont impairs, nous considérons qu'une différence d'un membre de C.A. d'un sexe ou l'autre remplit les critères égalitaires (par exemple, un C.A. de 5 hommes et 4 femmes est paritaire). Suivant cette ligne de démarcation, 36 sont majoritairement masculins et 10 majoritairement féminins.

**Graphique 11: Répartition des postes de président de C.A selon le sexe (n=68)**

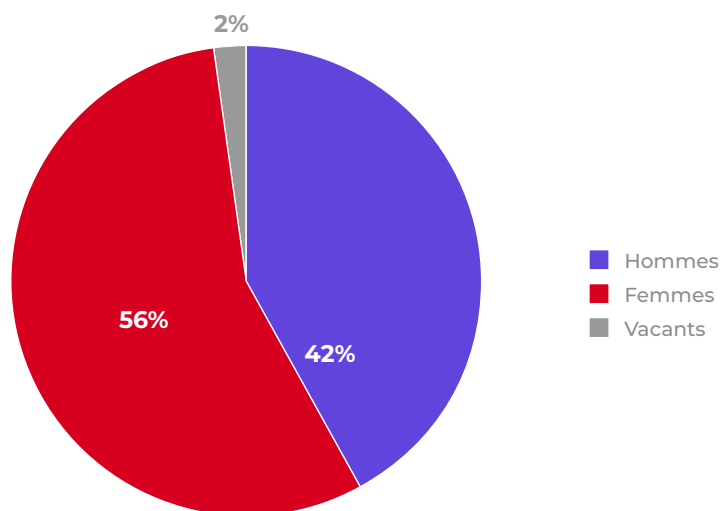


De plus, comme nous le voyons ci-haut dans le graphique 11, les présidences de C.A. sont encore majoritairement occupées par des hommes.

## La permanence

Nous utilisons le terme de permanence pour parler des salarié.e.s des fédérations sportives. Bien qu'ils soient salarié.e.s, nous avons exclu de ces chiffres les directions générales, puisqu'elles ont été traitées dans une catégorie séparée.

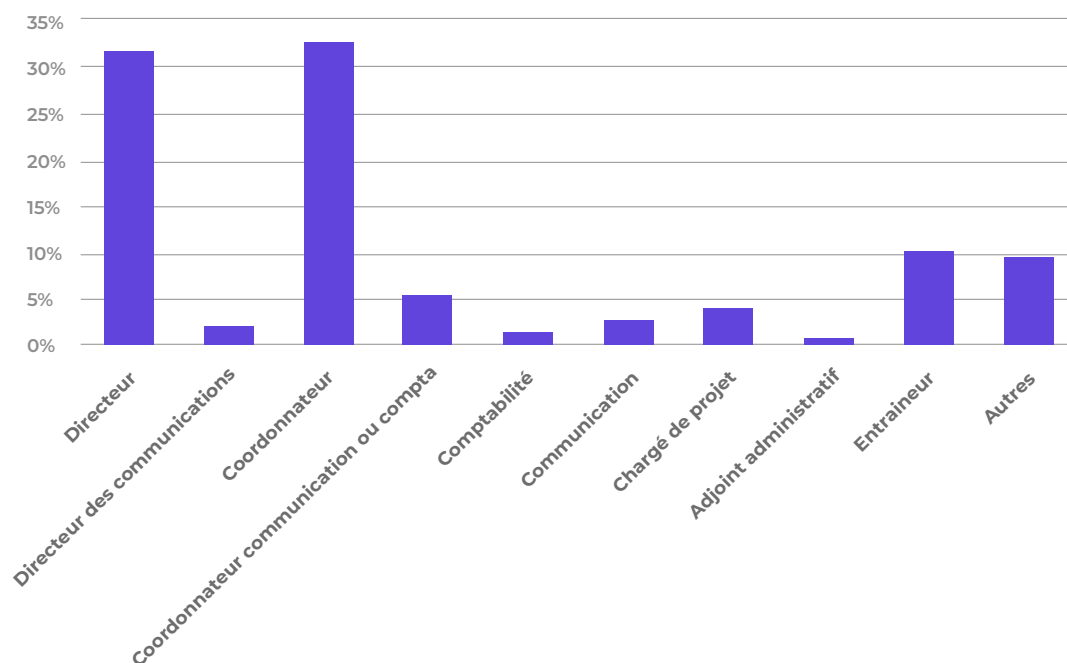
Graphique 12: Répartition des postes dans les permanences selon le sexe (n=62)



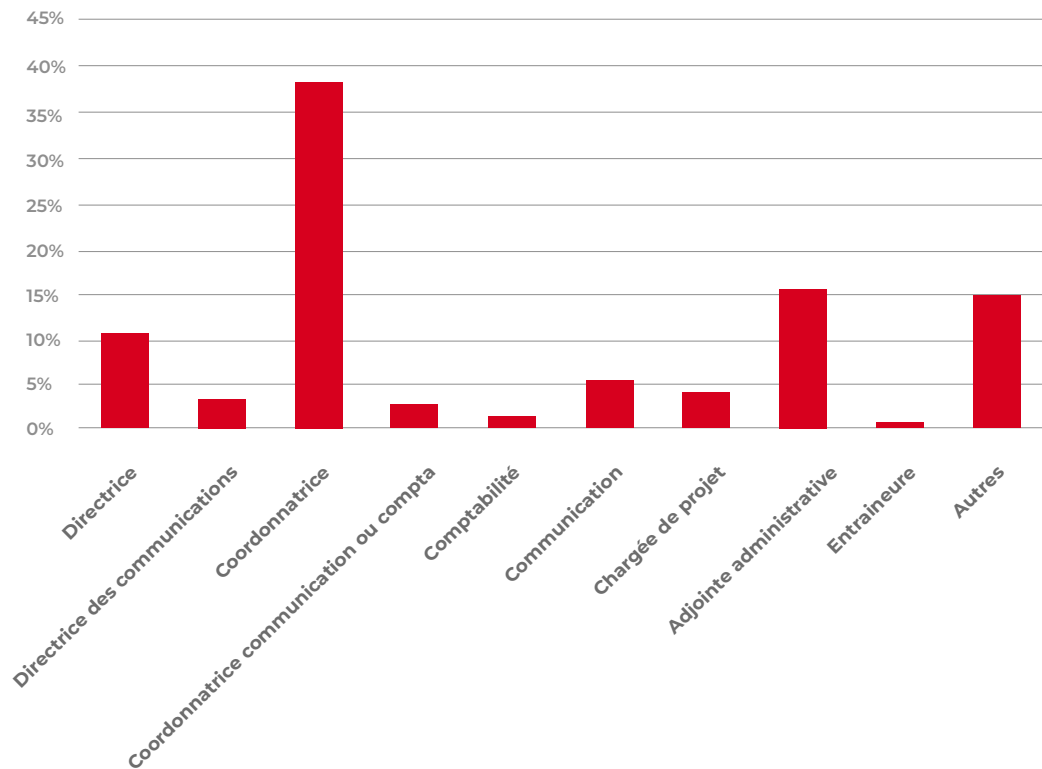
Les chiffres exposés dans le graphique 11 sont surprenants. Les femmes occupent une plus grande proportion des postes salariés dans les fédérations sportives québécoises, avec 56 % des postes.

Comme nous l'avons fait pour l'ensemble des données, nous avons cherché à passer d'un portrait global à un portrait segmenté, ici selon les postes occupés dans les permanences. C'est ce qu'illustrent les graphiques 13 et 14.

Graphique 13: Distribution des postes dans les permanences chez les hommes (n=62)



**Graphique 14: Distribution des postes dans les permanences chez les femmes (n=62)**



Cette segmentation révèle d'importantes différences dans la distribution des postes selon le sexe des individus. 34 % des hommes occupent des postes de directeur (en incluant les postes de direction des communications) et 37 % des postes de coordonnateur (en incluant les postes de coordination des communications). Pas moins de 10 % des hommes qui sont embauchés par les fédérations sont des entraîneurs.

Chez les femmes, les postes de coordonnatrice sont eux aussi en tête, alors que 42 % des femmes sont embauchées à ce titre. Toutefois, elles ne sont que 15 % à occuper des postes de directrice et 1 % seulement sont des entraîneures. 16 % d'entre elles sont des adjointes administratives, alors que seulement 1 % des hommes occupent ces postes.

Ces données illustrent des différences marquées entre les postes détenus par les hommes et les femmes dans les fédérations sportives québécoises. Les femmes, bien que majoritaires, sont moins susceptibles d'occuper des postes décisionnels dans les organisations sportives. Force est d'admettre qu'une ségrégation verticale continue de marquer le milieu sportif québécois.



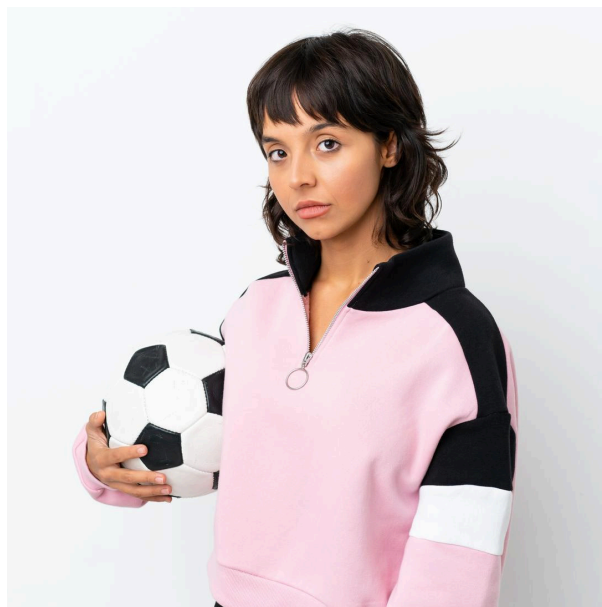
# Discussion

## Un plafond de verre moins étanche, mais encore présent

---

Les données du rapport 2023 sont encourageantes par rapport à la place des femmes dans les postes de pouvoir au sein des fédérations sportives québécoises. Le plafond de verre, soit la difficulté pour les femmes d'atteindre les postes de pouvoir, se fait moins étanche dans les postes de direction générale et sur les conseils d'administration. Les prochains mois seront cruciaux pour l'atteinte de la zone paritaire dans les directions générales et sur les conseils d'administration en raison des nombreux postes vacants au moment de la collecte des données.

Cette potentielle atteinte de la zone paritaire ne doit pas pour autant nous faire relâcher notre vigilance. Premièrement, nous parlons de zone paritaire et non de parité. Il s'agit donc d'une première étape vers l'atteinte du 50-50. Cela signifie que les efforts déployés dans les dernières années portent leurs fruits, raison de plus pour poursuivre dans ce sens. Deuxièmement, comme ce fut le cas dans d'autres domaines, lorsque l'égalité est atteinte ou près de l'être, il peut y avoir un relâchement des mesures mises en plus pour atteindre la parité entre les femmes et les hommes, ou une forme de pensée magique selon laquelle « tout est réglé » et qu'on peut cesser de s'occuper de ce dossier. Or, quand ce type de relâche-



ment survient, il comporte un risque important : soit un recul de la place des femmes et un retour vers des pratiques organisationnelles qui avantagent les hommes. Il convient donc de rester vigilant.e et de s'assurer qu'une tendance inverse ne pointe pas le bout de son nez.

Nous observons également qu'il y avait, à l'été 2023, un plus grand nombre de femmes que d'hommes au sein des permanences des fédérations sportives québécoises. Ces chiffres, fort positifs au demeurant, sont toutefois obscurcis par la distribution des postes pour chacun des sexes. En effet, les hommes qui travaillent dans les fédérations sportives québécoises le sont dans une forte majorité à titre de directeur, de



coordonnateur et d'entraîneur. Ces postes en sont de leadership. Les femmes, elles, sont certes très présentes dans les postes de coordonnatrice, mais peu d'entre elles occupent les postes de directrice et d'entraîneure. Le second poste le plus souvent occupé par une femme est adjointe administrative. Il y a donc une répartition des postes dans les organisations qui reposent sur une division « traditionnelle » des rôles entre les hommes et les femmes.

De plus, le plafond de verre continue de se faire sentir avec force dans les postes de leadership terrain, soit chez les officiel.le.s et les entraîneur.e.s. Dans ces postes, les femmes restent largement minoritaires à tous les échelons. Dans ces deux cas, les effectifs féminins se situent entre 25 % à 30 %, ce qui est peu. L'importante participation des femmes et des filles à la pratique sportive (voir le graphique 1) ne se reflète pas en ce moment chez les coaches et les arbitres. La littérature scientifique nous procure un certain nombre de pistes à explorer quant à cette faible représentation. Graham et al. (2013)<sup>2</sup> notent que les entraîneures rencontrent souvent un lot de barrières structurelles qui vont de la discrimination à l'embauche au harcèlement sexuel en passant par une difficile conciliation vie personnelle-vie professionnelle. Chez les officielles, Tingle et al. (2022)<sup>3</sup> notent qu'elles vivent souvent des agressions basées sur le genre et qu'elles doivent naviguer à travers un lot de stéréotypes, ce qui nuit non seulement à leur entrée dans le métier, mais également à leur rétention.

Les chiffres ne nous permettent pas de différencier les problèmes qui se situent du côté du recrutement des femmes de ceux qui se présentent dans la rétention des effectifs féminins.

Vu l'absence de progrès global en ce qui a trait à la présence des femmes dans les postes d'entraîneures et d'officielles dans les dernières années, et ce malgré l'existence de programmes pour améliorer la situation, nous croyons que des recherches approfondies et sur le long terme (par exemple, suivi de cohortes de femmes arbitres ou entraîneures sur trois ans) doivent se mettre en branle. Dans la même veine, il existe peu de littérature — et encore plus en contexte québécois — sur la situation de l'arbitrage dans une perspective genrée.



<sup>2</sup>Graham, L., M. McKenna et S. Fleming. (2013). « What d'you know, you're a girl! » Gendered experiences of sport coach education. *Journal of Hospitality, Leisure, Sport and Tourism Education*, 13, 70-77.

<sup>3</sup>Tingle, J.K., B.L. Jacobs, L.L. Ridinger et S. Warner. (2022). Female Sports Officials and Mental Health: The Overlook Problem. *Journal of Sport Management*, 36, 383-393.

## Ségrégation horizontale : Des sports de gars et des sports de filles



Le concept de ségrégation horizontale désigne ici la distribution inégale des effectifs masculins et féminins au sein des différentes disciplines sportives. Autrement dit, nous voyons se dessiner une ligne de fracture profonde entre des sports associés au « masculin » et d'autres associés au « féminin ».

Cette ligne de fracture parvient à se camoufler partiellement lorsque les données extraites sont globales, c'est-à-dire que nous prenons l'ensemble des effectifs comme un tout. Par exemple, le graphique 1, dans lequel l'ensemble des membres sont répartis selon le sexe, laisse entrevoir la perspective d'atteindre la zone paritaire moyennant une augmentation somme toute raisonnable du nombre de filles et de femmes en sport.

Une analyse plus fine des données montre qu'il existe au sein du système sportif québécois des disparités très importantes entre les disciplines, alors que se dessine un système qui repose sur une division genrée des sports. Nous retrouvons d'un côté des disciplines dont les membres, les coachs et les arbitres sont très majoritairement des hommes. Ces sports se sont pour la plupart historiquement construits autour de la pratique masculine et répondent à des méthodes de jeux qui continuent d'être perçues par une partie de la population comme masculines : violence, agressivité, force physique, rapidité, etc. De l'autre côté, nous retrouvons quelques disciplines qui demeurent associées au féminin et dont les caractéristiques répondent à une certaine image de la féminité : grâce, agilité, beauté, etc. Or, la totalité des

athlètes qui pratiquent des sports dits « masculins » et « féminins » doivent faire preuve de force, d'endurance, d'agilité, et ainsi de suite. Il s'agit avant toute chose de construits sociaux. Mais ces stéréotypes de genre peuvent peser lourd dans la balance lorsque vient le temps pour une personne de choisir une discipline.

Que certaines disciplines attirent plus de filles ou plus de garçons n'est pas intrinsèquement mauvais, mais ce que révèlent les chiffres, c'est qu'il y a une sous-représentation importante des filles dans une majorité de sports au Québec. Les sports associés au féminin viennent en quelque sorte gonfler les chiffres globaux.

Cette situation de ségrégation horizontale soulève plusieurs questions. Les Québécoises, jeunes et moins jeunes, ont-elles les mêmes opportunités et autant de choix que les Québécois lorsque vient le moment de choisir un sport dans lequel s'investir ? Y a-t-il une composante géographique à prendre en compte dans le choix des activités ? Par exemple, est-ce que, pour avoir accès à une équipe de waterpolo féminine, une jeune fille doit faire une heure de route alors que son frère n'aura qu'à enfourcher sa bicyclette pour se rendre à la piscine du coin ? Ce genre de situation peut inciter une personne à opter pour un sport plus facilement accessible dans son milieu. Comment les jeunes qui transgressent les assignations genrées (par exemple, une fille qui joue au football et un garçon qui fait de la ringuette) sont-ils perçus.e.s non

seulement dans l'environnement sportif, mais aussi scolaire et familial ? Quelles sont les barrières qui proviennent du milieu sportif et quelles sont celles qui arrivent des autres milieux et qui favorisent le maintien d'une rigidité binaire saillante ?

Le milieu sportif a un rôle à jouer pour déjouer les stéréotypes de genre, mais il ne peut porter cette responsabilité sur ses seules épaules. Il s'agit d'un enjeu de société plus large.



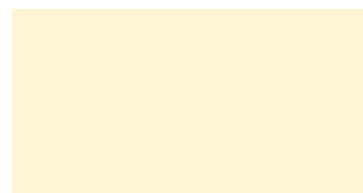
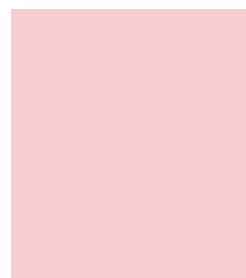
# Limites et défis

Comme mentionné d'entrée de jeu, le présent rapport n'inclut pas les données issues du sport étudiant. Nous croyons qu'il est primordial dans les prochaines années d'ajouter cet élément pour obtenir un portrait global de la situation au Québec.

Dans le même sens, il n'est actuellement pas possible d'obtenir des données sur l'âge des participant.e.s et leur région administrative selon le sexe. Il s'agit d'une limite importante puisque dans une optique longitudinale, les informations sur l'âge pourront nous aider à appréhender les moments charnières dans l'abandon de la pratique sportive chez les filles selon les disciplines sportives. Quant aux données territoriales, elles seront à même d'éclairer de potentielles disparités dans l'offre de service et dans l'accessibilité du sport pour toutes les Québécoises et tous les Québécois.

La collecte de données sur les milieux sportifs en contexte québécois représente un défi de taille. Les fédérations sportives ne bénéficient pas toutes des mêmes ressources financières et humaines pour gérer leur membership. Afin de rendre la tâche plus facile pour tout le monde, y compris au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et d'assurer la qualité des données, nous croyons que chaque fédération devrait avoir accès à une plateforme en ligne de membership qui permette rapidement et facilement de consulter les données. Certaines existent déjà, mais elles ne sont pas accessibles à tous en raison entre autres des coûts et de la complexité d'utilisation. Les plus petites fédérations méritent elles aussi d'avoir accès à des outils de qualité adaptés à leurs besoins.

Pour faire avancer l'égalité, il faut se donner les moyens de récolter l'information essentielle à sa compréhension !



# La place des filles et des femmes en sport au Québec



UNIVERSITÉ  
LAVAL